



A fixer au cahier d'avis

Le 4 février 2020

Avis n°	Classe
47	3 ^e

Madame, Monsieur,

Votre enfant suit les cours de 3^e année. Pour l'année scolaire prochaine, vous devez donc effectuer un choix de section.

Si vous n'avez pas pu assister à la séance d'informations du 3 février dernier, le texte suivant devrait vous aider à effectuer votre choix.

Principes généraux

- L'élève qui termine ses humanités obtient le CESS (Certificat d'enseignement secondaire supérieur) qui lui donne accès à toutes les écoles d'enseignement supérieur, universitaire ou autre. A l'heure actuelle, seules l'Ecole polytechnique, l'Ecole Royale Militaire et la Faculté de Médecine exigent qu'il réussisse en plus un examen d'entrée.
- Il existe néanmoins des sections d'humanités qui préparent mieux que d'autres à certaines facultés universitaires ou à certaines hautes écoles. Par exemple, il sera extrêmement difficile à un élève n'ayant pas suivi la section latin-grec de réussir des études en langues et lettres anciennes.

L'importance du choix à faire apparaît donc clairement.

Liste des abréviations utilisées ci-après :

LG = latin-grec

LM = latin-mathématique

LS = latin-sciences

MS = math-sciences

SC = sciences

SE = Sciences économiques



VILLE DE BRUXELLES • STAD BRUSSEL

Département Instruction Publique • Departement Openbaar Onderwijs
Boulevard Anspach 6, 1000 Bruxelles • Anspachlaan 6, 1000 Brussel
www.instructionpublique.bruxelles.be

ATHÉNÉE ADOLPHE MAX

Boulevard Clovis 40 1000 Bruxelles
T. 02 740 24 60 • admax@brunette.brucity.be • www.adolphemax.be

Vous trouverez ci-dessous des indications complémentaires à propos des sections organisées à l'Athénée

Grilles horaires 4^e années

	4LG	4LS	4SC		4SE
			4SC1	4SC2	
français	5	5	5	5	5
mathématique	5	5	5	5	5
néerlandais	4	4	4	4	4
anglais	4	4	4	4	4
histoire	2	2	2	2	2
géographie	2	2	2	2	2
sciences	3	3	3	3	3
éducation physique	2	2	2	2	2
CPC	1	1	1	1	1
CPC/morale/religion	1	1	1	1	1
Total	29	29	29	29	29
latin	4	4			
grec	2				
sciences économiques					4
math			2	1	
sciences		2	3	4	
géographie					1
français			1	1	1
Total	6	6	6	6	6
Total Grille Horaire	35	35	35	35	35

Explications quant au nombre d'heures de mathématique et de sciences en 4^e année

Les élèves de 4SC1 auront au total 7h de mathématique et 6h de sciences (3h physique, 2h chimie et 1h biologie).

Les élèves de 4SC2 auront au total 6h de mathématique et 7h de sciences (3h physique, 2h chimie et 2h biologie).

A l'Athénée, certaines sections étant groupées, les élèves de 4LS auront des cours en commun avec les 4SC1 ou les 4SC2.

Les élèves qui choisissent la section latin-grec ou sciences économiques auront, comme en 3^e année, 5h de mathématique et 3h de sciences (1h physique, 1h chimie et 1h biologie).

Remarque : si votre fils ou votre fille décide d'entreprendre des études techniques ou professionnelles, le passage en 4^e année technique ou professionnelle reste possible, mais dans un autre établissement que l'Athénée Adolphe Max, celui-ci n'organisant qu'un enseignement général de transition.

Attention : à partir de la 5^e année, le choix d'une section est alors définitif (l'élève devra suivre les cours de 5^e et 6^e année dans la même section).

Grilles horaires de 5^e et 6^e années :

	LG			LM	LS	MS	SC	ECO	
	Cours communs à toutes les sections								
Fr.				5					
Ndls				4					
Angl.				4					
Hist.				2					
Géo.				2					
Ed. phys.				2					
CPC				1					
Rlmo/CPC				1					
Total	21			21	21	21	21	21	
	Cours particuliers aux sections								
	LG-Math	LG-Langues	LG-Art	LM	LS	MS	SC	Eco-Math	Eco-Langues
Sciences	3	3	3	6	6	6	6	3	3
Latin	4	4	4	4	4	-	-	-	-
Grec	4	4	4	-	-	-	-	-	-
Sc.éco	-	-	-	-	-	-	-	4	4
Labo.	-	-	-	-	1	-	2	-	-
Math.	5	3	3	6	5	8	6	6	3
Espa.	-	2	-	-	-	-	-	-	2
Angl. or.	-	-	1	-	-	-	-	-	1
Hist. Art	-	-	1	-	-	-	-	-	-
Total	37	37	37	37	37	35	35	34	34

De la lecture des grilles horaires précédentes, il ressort les considérations suivantes.

Section latin-grec

Cette section permet d'acquérir une remarquable formation en langues modernes et anciennes. Elle prépare à toutes les facultés universitaires et écoles d'enseignement supérieur où le cours de mathématique n'est pas prépondérant :

- ▶ Faculté de Lettres, Traduction et Communication (Information, Langues et Lettres) ;
- ▶ Faculté de Droit et Criminologie ;
- ▶ Instituts de communication, d'information et de journalisme (IHECS) ;
- ▶ Ecoles de traducteurs et interprètes (ISTI, désormais rattaché à l'ULB).

Sections latin-sciences et sciences

Ces sections préparent les élèves à toutes les facultés universitaires et écoles d'enseignement supérieur, spécialement à :

- ▶ Faculté des Sciences (chimie, biologie, agronomie, géographie, géologie, bio-ingénieur,...) ;
- ▶ Faculté de Médecine (médecine, médecine vétérinaire) ;
- ▶ Faculté de Pharmacie ;
- ▶ Ecole de Santé Publique ;
- ▶ Solvay Brussels School of Economics and Management (Solvay, sciences économiques, sciences politiques,...) ;
- ▶ Institut supérieur industriel de Bruxelles (Haute Ecole Paul-Henri Spaak) ;
- ▶ Enseignement supérieur agronomique, économique, paramédical, pédagogique, technique (Haute Ecole Lucia de Brouckère, Haute Ecole Francisco Ferrer).

Sections latin - mathématique et math-sciences (à partir de la 5^e année)

Ces sections préparent les élèves à toutes les facultés universitaires et écoles d'enseignement supérieur où les cours de mathématique et de sciences sont prépondérants :

- ▶ Ecole polytechnique de Bruxelles ;
- ▶ Faculté des Sciences (chimie, biologie, agronomie, géographie, géologie, bio-ingénieur,...) ;
- ▶ Faculté de Médecine (médecine, médecine vétérinaire) ;
- ▶ Faculté de Pharmacie ;
- ▶ Ecole de Santé Publique ;

- ▶ Solvay Brussels School of Economics and Management (Solvay, sciences économiques, sciences politiques,...) ;
- ▶ Faculté des Sciences sociales, politiques et économiques ;
- ▶ Faculté d'Architecture ;
- ▶ Institut supérieur industriel de Bruxelles (Haute Ecole Paul-Henri Spaak) ;
- ▶ Ecole Royale Militaire.

Section langues-économie

La section langues-économie permet aux élèves d'acquérir une remarquable formation en langues modernes. Elle prépare les élèves à toutes les facultés universitaires où les mathématiques et les sciences ne sont pas prépondérantes :

- ▶ Faculté de Droit et Criminologie ;
- ▶ Sciences économiques (ULB) ;
- ▶ Instituts de communication, d'information et de journalisme (IHECS) ;
- ▶ Etudes commerciales (HEFF) ;
- ▶ Ecoles de traducteurs et d'interprètes (ISTI, désormais rattaché à l'ULB).

Je reste à votre disposition pour tout renseignement complémentaire à propos du choix de la section, dans l'école ou dans un autre établissement.

La Préfète des Etudes,

P. DE MEUE

Formulaire à remettre complété et signé au secrétariat MAX (via le délégué), pour le lundi 17/02/2020, à 8h.

CHOIX DE LA SECTION

Elève : Classe :

Classe choisie pour l'année scolaire prochaine :

- 4LG
- 4LS préciser : math fortes sciences fortes
- 4SC1 (math fortes)
- 4SC2 (sciences fortes)
- 4SE
- 4^e technique dans une autre école

Section : _____

- 4^e professionnelle dans une autre école

Section : _____

Ce choix n'est pas définitif et pourra être modifié en fin d'année scolaire sur demande écrite et motivée des parents déposée au secrétariat. Cette demande de changement sera alors soumise à l'approbation de la direction pour des raisons d'organisation évidentes.

Signature des parents,

Signature de l'élève,